

REÇU LE 18/07/2022
APPROUVE LE 19/07/2022
NOTIFIÉ LE 19/07/2022
PUBLIÉ LE 19/07/2022
FRANCONVILLE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2022 DÉLIBÉRATION – QUESTION DIVERSE N°3

OBJET : SPORTS – DÉNOMINATION DES DEUX TERRAINS DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUES DU STADE JEAN ROLLAND.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-deux, le cinq du mois de juillet à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adoints (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Laurie DODIN, Franck GAILLARD, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER-GIRAULT, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Marc SCHWEITZER, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Marie-Christine CAVECCHI
Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO : Frédéric LÉPRON
Patrick BOULLÉ : Dominique ASARO
Ginette FIFI-LOYALE : Claire LE BERRE
Thierry BILLARAND : Alain VERBRUGGHE
Henri FERNANDEZ : Xavier MELKI
Stéphane VERNEREY : Nadine SENSE
Roland CHANUDET : Étienne LE BÉCHEC
Valentin BARTECKI : Mohamed BANNOU
Florence DECOURTY : Laurie DODIN

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Yohan KAJDAN : Marc SCHWEITZER

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Françoise MENDY-LASCOT : Vincent MULOT

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 juin 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2022 DÉLIBÉRATION – QUESTION DIVERSE N°3

OBJET : SPORTS – DÉNOMINATION DES DEUX TERRAINS DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUES DU STADE JEAN ROLLAND.

Le Conseil municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-29,

CONSIDÉRANT que la commune gère, par délibération, les affaires relevant de ses attributions, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur la dénomination des voies, rues et places publiques de la commune,

CONSIDÉRANT que le Stade Jean ROLLAND relève de la compétence de la Commune de Franconville,

CONSIDÉRANT que les deux terrains synthétiques du Stade Jean ROLLAND n'ont pas été dénommés,

CONSIDÉRANT, la demande du Club de Football de Franconville de baptiser les deux terrains de football synthétiques du Stade Jean ROLLAND des noms de « Nadine JUILLARD », pionnière du football féminin Français, et multiple championne de France avec le Stade de Reims et sélectionnée en équipe de France et « Sava POPIC », illustre joueur et entraîneur du Club de Football de Franconville.

CONSIDÉRANT que la dénomination des voies, rues, places publiques – y compris les terrains de football – est laissé au libre choix du Conseil Municipal,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants,

Article 1 : DÉNOMME les terrains de football synthétiques « Nadine JUILLARD » et « Sava POPIC »

Article 2 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 3 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville
Conseiller Régional d'Ile-De-France



A l'unanimité des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Caractère Exécutoire
Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire

Honoré Dominique Aseo
29 juillet 2022



Acte à classer**DEL05072022QD3**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-07-18T17-27-01.00 (MI238827862)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20220705-DEL05072022QD3-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : SPORTS - DÉNOMINATION DES DEUX TERRAINS DE FOOTBALL
SYNTHÉTIQUES DU STADE JEAN ROLLAND.

Date de décision : 05/07/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : QD3 - SPORT_DenomTerrainsFoot.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 18/07/22 à 17:27

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 18/07/22 à 17:27

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 18/07/22 à 17:31

